

DISPOSITIF DE REMOBILISATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE



Durée

39 semaines maximum

Parcours individualisé

Fréquence

1 entrée tous les 2 mois environ
(dans la limite des places disponibles)

Public accueilli

Toute personne reconnue Traéloignée de l'emploi, présentant des freins à son implication et son intégration à l'insertion professionnelle.

Parcours d'orientation spécifique pour

Toute personne éloignée de l'emploi, en situation de vulnérabilité présentant des freins à son implication et son intégration à l'insertion socioprofessionnelle.

Aptitudes requises

- savoir lire, écrire et compter.

Vos interlocuteurs :

Accueil : 05 53 62 23 24

Formateur :

Rajaa TAHIF
rajaa.tahif@clairvivre.fr

Vanessa THOMASSON-FAYOL
vanessa.thomassonfayol@clairvivre.fr

Les objectifs

Pour la personne accueillie, les objectifs peuvent être de :

- redynamiser et restaurer la confiance en soi,
- développer le pouvoir d'agir pour rendre la personne actrice dans son parcours vers l'autonomie sociale, professionnelle, économique, civique et culturelle,
- retrouver de l'intérêt pour le monde professionnel et les apprentissages.

Les moyens

Salles collectives, d'atelier créatif, d'informatique, laboratoire de langues, bureau d'entretien.

DISPOSITIF DE REMOBILISATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE



La mise en œuvre

Le projet de la personne accueillie sera construit au travers :

- d'entretiens individuels,
- de mises en situation collaboratives,
- d'implication dans l'entreprise fictive du DROP,
- d'ateliers collectifs ou individuels :
 - ✓ redynamisation et connaissance de soi,
 - ✓ ateliers créatifs et numériques,
 - ✓ communication et image,
 - ✓ mobilité,
 - ✓ compétences de base (Cléa),
 - ✓ construction de projet et découverte du monde professionnel, (DRE/TRE),
 - ✓ démarches administratives et sociales,
 - ✓ vérification de projet sur le plan physique et cognitif,
- de rencontres et visites en entreprises et centres de formation ;
- de stages d'observation ou de vérification de projet en entreprise.

Orientations possibles à l'issue du parcours :

- emploi en milieu ordinaire (entreprise classique ou adaptée) ;
- emploi en milieu protégé (ESAT) ;
- formation ;
- autre structure adaptée ;
- inaptitude, le cas échéant.

L'accompagnement individualisé

La personne accueillie est considérée dans sa globalité et accompagnée par l'ensemble des membres du personnel selon leur domaine professionnel, en équipe interdisciplinaire.

Pôle Action Santé et Sociale :

Un accompagnement médico-psycho-social tout au long du parcours.

Pôle insertion :

Un accompagnement vers et dans l'emploi.



La journée de préaccueil

Avant de débuter une formation, nous invitons les personnes à venir rencontrer l'équipe d'accompagnement lors d'une journée de préaccueil. Cette visite permet d'obtenir des informations précises sur le déroulement, les objectifs et les exigences du parcours envisagé, ainsi que les conditions de vie au centre et les pièces administratives à fournir pour une admission.

Pour participer à cette journée, **l'inscription est obligatoire.**